

**INSTALLATEUR :**

Nom ou Raison Sociale : ..... Téléphone : .....  
 Adresse : .....  
 Code postal / Commune : **98**..... / ..... E-mail : .....

**INSTALLATION - SITE :**

Nom du client ou Raison social : .....  
 Adresse du chantier : .....  
 Code postal / Commune : **98**..... / ..... Téléphone : .....

Raccordée au réseau public de distribution par l'installation de consommation (**AUTOCONSOMMATION**)  
     ↳  Cochez si cas de la réinjection bridée sur réseau Précisez ..... kVA  
     ↳  Cochez si cas de réinjection interdite sur réseau = **0 kVA**  
     ↳  Le soussigné s'engage à respecter les termes du récépissé de la demande de raccordement validée par le distributeur d'énergie  
 Raccordée au réseau public de distribution par un point de livraison dédié (**REVENTE TOTALE**)  
 (A1) Installation de production : Autres sources d'alimentation AC\* :  Non  Oui → Si oui : renseignez (3) et précisez la source : .....

(A2) Date de référence : .....  
 Signature du marché (Privé ou public)  Dépôt de demande de permis de construire  
 Accusé de réception de commande (Devis)  Déclaration préalable de construction

**(A3) MODIFICATION OU AJOUT SUR UNE INSTALLATION EXISTANTE (Ne pas remplir si installation neuve)**

**A. Installation existante :**

- Date de la mise sous tension de l'installation de production existante (préciser le mois et l'année): .....
  - Puissance initiale des micro-onduleurs installés : ..... kVA
  - Puissance initiale du champ solaire : ..... kWc et Nb de panneaux en toiture : ..... PV
- Avez-vous modifié l'installation existante :  Non  Oui → précisez la modification :  côté DC  Côté DC et AC

**B. Partie nouvelle de l'installation :**

- Avez-vous ajouté des modules photovoltaïques (sans la partie existante) :  Non  Oui → précisez ..... kWc
- Micro-onduleur(s) :
  - Ajouté\* :  Non  Oui → Si oui, combien : ..... Indiquez le puissance ajoutée : ..... kVA
  - Remplacé\* :  Non  Oui → Si oui, précisez motif : .....

**Partie 2 : CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES COURANT CONTINU :**

(1) Modules PV :  Le soussigné confirme que les modules sont conformes aux normes de la série NF EN 61730

Marque et modèle : .....

P<sub>max</sub>: ..... Wc I<sub>scmax-générateur PV</sub><sup>(b)</sup>: ..... A U<sub>oc</sub><sup>(c)</sup>: ..... V

(2) Micro-onduleurs : Nb identiques installés : .....

Marque et modèle : .....  Triphasé  Monophasé

↳ Joindre le certificat de découplage à la prénorme DIN VDE 0126-1 ou EN 50549 traduit en langue Française

**PARTIE 3 : CARACTÉRISTIQUES DU BRANCHEMENT CÔTE ALTERNATIF :**

(3) Interrupteur-Sectionneur autre source d'alimentation AC : U<sub>n</sub>: ..... V I<sub>n</sub>: ..... A

(4) Branchement\* :  Puissance limitée  Puissance surveillée → fournir un dossier technique DT/PS

Si raccordement au réseau par un point de livraison dédié : Section des conducteurs : .....mm<sup>2</sup>

\* : Cocher obligatoirement une case

L'installateur en signant ce dossier s'engage à ce que les données indiquées correspondent aux caractéristiques de l'installation photovoltaïque du site objet de l'attestation de conformité déposée.

Nota : le présent dossier technique n'est pas systématiquement analysé par le COTSUEL

Nom de l'installateur : .....

Signature

Le : .....

Cachet de l'installateur

**Ce dossier technique et le schéma de principe du système photovoltaïque, accompagnent l'attestation de conformité AC/PR.**

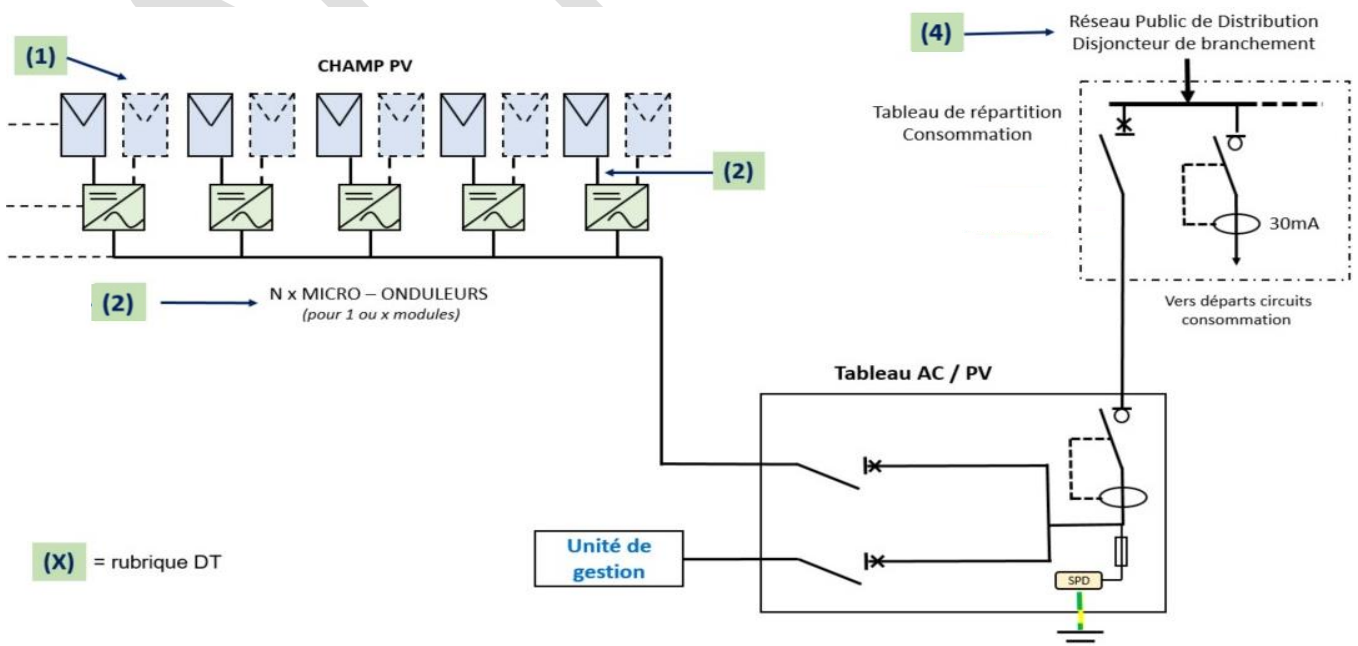
## AIDE AU REMPLISSAGE DU DT/PR/MO-1.1

- (A) Un générateur PV correspond à un modèle de Micro-onduleurs.
- (A1) Cette rubrique concerne l'installation de production photovoltaïque. Le réseau public de distribution n'est pas à considérer comme étant une autre source d'alimentation AC.
- (A2) Date de référence de l'installation de production photovoltaïque. Dans le cas d'une modification d'installation, concerne la partie neuve.
- (A3) Dans le cas d'une modification d'installation existante (augmentation de puissance ou rénovation), **le schéma doit permettre de différencier clairement les parties d'installation neuves de celles, existantes, qui n'ont pas été modifiées**. Dans ce cas, les informations apportées aux rubriques (1) à (3) du présent dossier technique ne doivent concerner que la partie neuve de l'installation de production.
- (1) **Module PV** : Les modules PV doivent être conformes aux normes de la série NF EN 61730 (Voir guides de la série UTE C 15-712)
- (a) Indiquer la puissance crête indiquée par le fabricant (voir les guides de la série UTE C 15-712).
- (b)  $I_{scmax}$  générateur est le courant maximal en court-circuit.
- (c)  $U_{ocmax}$  est la tension maximale en circuit ouvert donnée par le fabricant (Voir les guides de la série UTE C 15-712).
- (2) **Micro-onduleur** : La marque et le modèle figurant sur la fiche fabricant doivent être précisés. En présence d'une protection de découplage intégrée à l'onduleur, le certificat de conformité à la prénorme DIN VDE 0126-1 ou à l'EN 50549 avec le profil réseau « NC 2022 », traduit en langue française, doit être joint au dossier technique. Une attention particulière doit être apportée au réglage du seuil de fréquence haute des protections de découplage de type DIN VDE 0126-1 ou EN 50549. Voir les instructions du gestionnaire du réseau communiquées.  
**Nota** : Il appartient à l'installateur de consulter le distributeur sur l'évolution du profil réseau.  
**Remarque importante** : les micro-onduleurs triphasés intégrant le dispositif de découplage DIN VDE 0126-1 ou EN 50549 doivent obligatoirement comporter un conducteur neutre relié au réseau public de distribution.
- (3) **Interrupteur-sectionneur autre source AC (coupure d'urgence)** : à renseigner seulement en présence d'une autre source courant alternatif. (Exemple : Groupe électrogène)  $U_n$  est la tension assignée en courant continu et  $I_n$  est le courant assigné en courant continu donnés par le fabricant.
- (4) **Caractéristiques du branchement côté alternatif** : Pour les puissances surveillées ( $P > 36$  kW), fournir un dossier technique DT-PS.

## EXEMPLES DE SCHÉMAS

Correspondance entre composants de l'installation et rubriques du dossier technique

**Exemple pour une IP PV avec micro-onduleurs sans stockage par batterie (1)**  
*(Schéma unifilaire simplifié)*



- (1) Pour mémoire : pour cette configuration sans stockage par batterie, le dossier technique est à associer à une [attestation de conformité \(AC\) bleue](#).